



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/1983/51
16 février 1983
Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-neuvième session
Point 12 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES
FONDAMENTALES, OU QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE, EN PARTICULIER
DANS LES PAYS ET TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS.

Lettre datée du 16 février 1983, adressée au Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies par la Délégation de la
République socialiste du Viet Nam

DECLARATION DE LA DELEGATION DU VIET NAM
CONCERNANT LA REPOSE DE LA COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE
POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE (CESAP) 1/

(Questions des droits de l'homme et les exodes massifs)

Les points de vue et la politique du Viet Nam concernant les départs des personnes de ce pays ont été exposés au complet et clairement dans maints forums internationaux et notamment devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Toutefois, la réponse de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique au Secrétaire général sur la question "Des droits de l'homme et les exodes massifs" ayant cité certaines fausses "raisons" à ces départs, il s'avère utile de faire la mise au point suivante sur certains de ses aspects :

1. Dans l'exemple 3 de ladite réponse, la raison donnée "d'insatisfaction économique et politique" est pour le moins sibylline et peut donner une image déformée de la réalité de la situation. Elle passe à côté des causes réelles et profondes qui sont :

1/ E/CN.4/1983/33, Annexe III, p. 1-3.

a) Les trente années de guerres d'agression continues, de colonialisme et surtout de néocolonialisme des deux dernières décades au sud du pays.

b) Les conséquences sérieuses et vivaces de ce passé récent, dont notamment la distorsion et la dévastation de l'économie, les bouleversements sans précédent de la société et de la morale au Sud.

c) Des calamités naturelles successives au cours de ces dernières années, empirant les difficultés de la période d'après guerre.

d) Surtout la guerre de sape multiforme menée actuellement par la Chine en collusion avec les Etats-Unis, dans l'intention déclarée de "saigner" le Viet Nam et le mettre à genoux. Leur politique délibérée d'intimidation et d'incitation à l'exode fait partie intégrante de cette stratégie conjointe, elle vise à déstabiliser le régime politique du Viet Nam, désorganiser davantage son économie - entre autre par le drainage des cerveaux et des mains qualifiées - pourvoir au recrutement des mercenaires armés et autre en vue des activités de sape, calomnier et discréditer le Viet Nam devant l'opinion internationale.

2. La raison invoquée à l'exemple 5 d'"expulsion des Vietnamiens d'ascendance chinoise" est encore plus tendancieuse. En réalité, dès fin 1977 et surtout avril 1978, des nouvelles alarmantes furent répandues à dessein par des agents de Pékin dans la colonie des "Hoa" (Vietnamiens d'origine chinoise), les menaçant des risques d'une guerre imminente entre les deux pays et les enjoignant à rentrer en Chine. Cette campagne d'intimidation et d'incitation à l'exode des Hoa - provoquée et entretenue par Pékin - est une manoeuvre de subversion du genre de celles déjà menées par cette même puissance dans les décades précédentes contre la Birmanie, l'Indonésie et autres pays du Sud-Est d'Asie. Dans le cas du Viet Nam, elle faisait partie d'une offensive concertée sur le double plan de la subversion intérieure et de l'agression extérieure sous différentes formes : guerre par proxi, puis directe, enfin guerre de sape multiforme à l'heure actuelle. La situation de tension, de désordre et d'insécurité ainsi créée dès avril 1978 devait faciliter l'avance des forces de Pol Pot fin 1978 sur le delta du Mékong en direction de Ho Chi Minh-Ville et préparer l'invasion par les forces de cette puissance de nos provinces du Nord en février 1979. Entre autres, des "réfugiés" ainsi fabriqués fournissaient aux envahisseurs des unités de commandos et des éclaireurs, connaissant bien le pays envahi. Une partie de ces Hoa ont été réexportés vers d'autres pays du Sud-Est d'Asie, dans des buts tout aussi inavouables.

L'allégation "d'expulsion des Hoa du Viet Nam" n'était et n'est qu'un subterfuge et écran de fumée pour tromper l'opinion en Chine et dans le monde en vue de couvrir ces guerres d'agression d'hier et les présentes provocations armées, activités subversives et autres manoeuvres hostiles contre le Viet Nam.

3. En donnant de fausses raisons aux départs du Viet Nam, la réponse de la CESAP en arrive à des désinformations sur la politique de la République socialiste du Viet Nam. Inspirée de ses traditions d'unité nationale et d'humanisme, cette politique a toujours été la clémence vis-à-vis des égarés et leur réintégration dans la communauté nationale; il n'y a pas eu le "bain de sang" prédit par certaine propagande; la presque totalité de ceux qui ont collaboré avec le régime néo-colonial - après rééducation - jouissent actuellement de tous les droits de citoyens; des efforts de plus en plus efficaces ont été et sont faits pour panser les blessures de guerre, liquider les séquelles du néo colonialisme restaurer et développer progressivement l'économie et la culture, oeuvrer à enrayer les causes donnant lieu à ces départs. Vis-à-vis des Hoa - des

Vietnamiens d'ascendance chinoise - la politique du Viet Nam a toujours été et reste de leur faire bénéficier de tous les droits et devoirs du citoyen, sans aucune discrimination par rapport aux autres citoyens du Viet Nam. Le Gouvernement ne force aucun de ses citoyens à quitter le Viet Nam, la soi-disant "expulsion des Hoa" n'a jamais existé dans sa politique. Plus encore, pour des soucis de sécurité et dans le respect des intérêts légitimes des pays voisins de premier asile, le Viet Nam tient et veille à ce que les départs se fassent dans l'ordre; il a châtié sévèrement les instigateurs des départs illégaux et coopère chaque jour plus efficacement avec le HCR en vue d'une solution rationnelle et durable à ce problème humanitaire et de solidarité internationale. En même temps, le Viet Nam s'oppose à toute utilisation de ce problème des réfugiés pour des buts politiques attentatoires à la souveraineté, à la sécurité des Etats, à la paix et à l'amitié entre les peuples, ainsi qu'aux intérêts des réfugiés eux-mêmes.

Concernant la réponse de la CESAP, la délégation du Viet Nam regrette que les soi-disant "raisons" données par elle aux départs des personnes du Viet Nam ne concordent pas avec la réalité de la situation, et se voit obligée de rejeter nettement les allégations précitées dans cette réponse, comme fausses, non objectives, et nuisibles aux intérêts du Viet Nam.

DELEGATION DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM
A LA TRENTE-NEUVIEME SESSION DE LA
COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME